

AVIS DE DÉSIGNATION au conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

Collège : COMITÉ DES USAGERS (CU)

Conformément aux dispositions de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2), avis est donné pour la désignation **d'une (1) personne** au conseil d'administration par et parmi les membres du comité des usagers de l'établissement.

La date de la désignation est prévue le : 11 novembre 2022

Conditions d'éligibilité

Toute personne membre du **Comité des usagers** de l'établissement et inscrite sur la liste peut être candidate si elle remplit les conditions d'éligibilité suivantes :

- Résider au Québec;
- Être majeure (18 ans et plus);
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement et plus au cours des cinq années précédentes;
- Ne pas avoir été déchue de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence au cours des trois années précédentes;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) ou aux règlements qui en découlent au cours des trois années précédentes;
- Ne pas être à l'emploi de l'établissement indiqué ci-dessus ou y exercer sa profession;
- Ne pas être membre du conseil d'administration d'une fondation de l'établissement.

Modalités de désignation

- Désignation par et parmi les membres du comité des usagers de l'établissement.

Les membres du comité des usagers exercent leur droit de désignation lors d'une réunion tenue entre le 3 octobre et le 9 novembre 2022 où la majorité de ses membres sont présents. Le comité des usagers doit faire parvenir au président du processus de désignation une copie de la résolution indiquant le nom de la personne qui a été désignée par et parmi les membres dudit comité **AVANT LE 10 NOVEMBRE 2022, 17 HEURES. L'original du bulletin de présentation d'un candidat, dûment rempli et signé par le candidat proposé, ainsi que la fiche d'information** doivent être transmis au président du processus de désignation.

Attention : Le Bulletin de présentation d'un candidat et la Fiche d'information sur un candidat peuvent être soumis par courriel, conditionnellement à ce qu'ils soient **signés de manière manuscrite et numérisés ensuite (une signature électronique ne sera pas acceptée)**.

Renseignements supplémentaires

Monsieur Sylvain Dubé
Président du processus de désignation
Adjoint au PDG, volets affaires publiques et gouvernementales
Centre administratif Gauthier
1019, rue Gauthier, Saint-Hyacinthe, J2S 8T2
Tél. : 450 778-5959, poste 793201



Date : Le 30 septembre 2022